Décollage de Pierre Arnoux

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins

Décollage de Pierre Arnoux (©Serre-Ponçon)

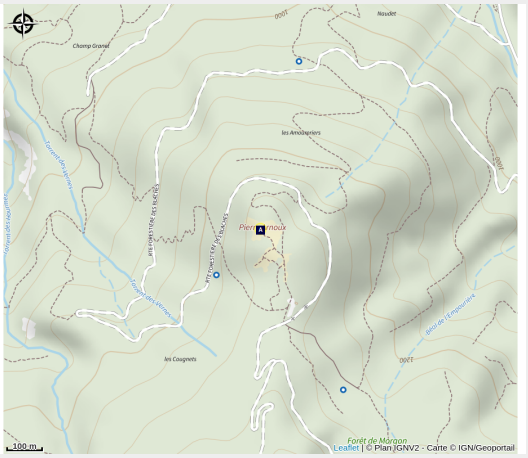

Un décollage les pieds dans l'eau, ça vous tente ?

Le point de vue unique sur la vallée de la Durance et le lac de Serre-Ponçon invite à la contemplation avant de rejoindre les aires.

Infos pratiques

Pratique : Parapente

Vent : ↗ SO, → O

Thèmes : Point de vue

Situation géographique

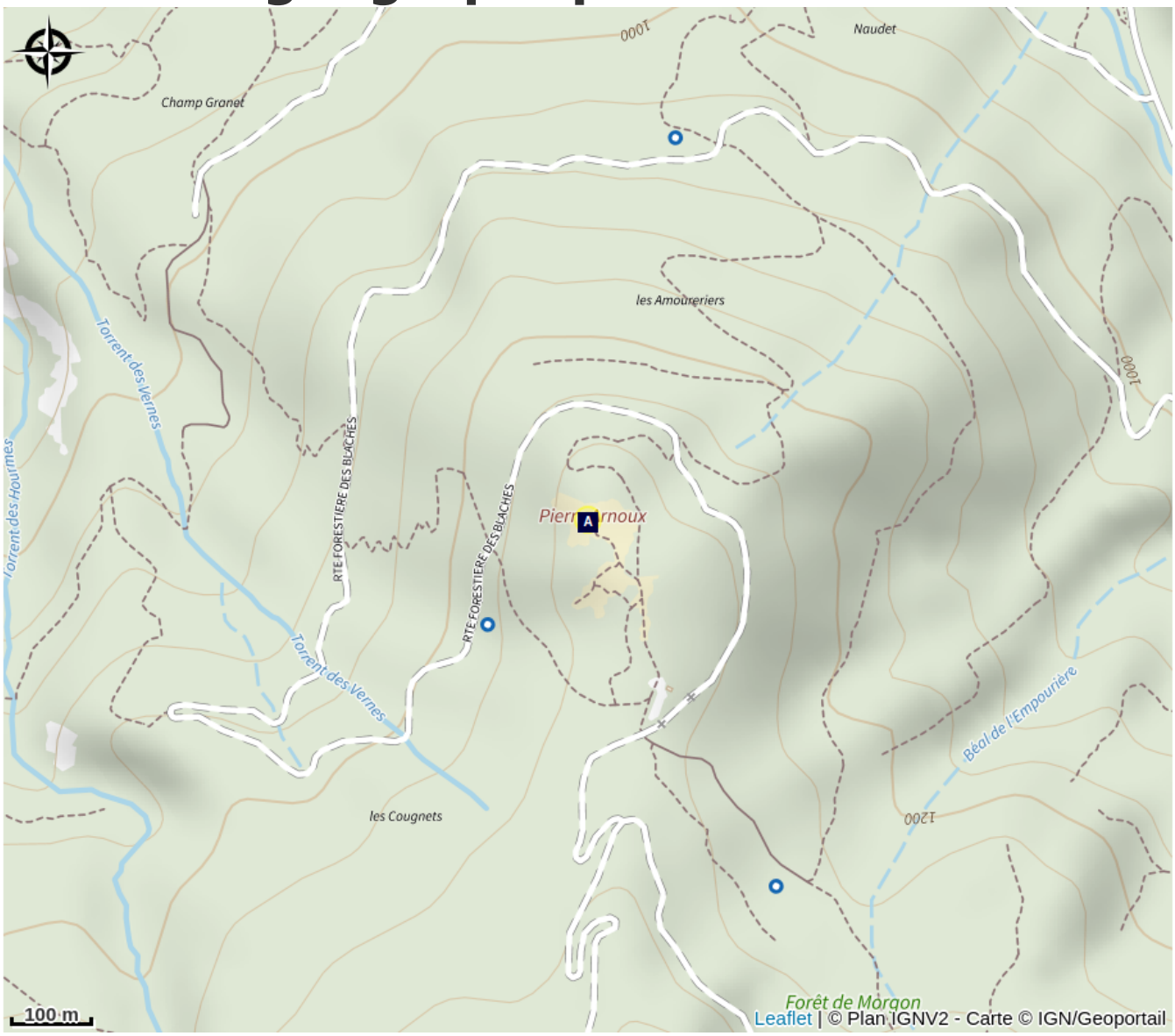

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Coordonnées Secours Montagne : 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :

Ce message doit permettre aux pilotes de prendre conscience de leurs impacts potentielles sur les milieux naturels et de connaitre les bons comportements à adopter pour les limiter.

En prenant compte de ces recommandations, le pilote peut pratiquer son sport sans provoquer de nuisances environnementales.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.

2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.

3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.

4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.

5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires
- Refermer toutes les clôtures
- Rapporter tous ses déchets
- Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d’avoir un niveau expérimenté afin de s’engager lors de conditions thermiques. L’Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d’accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

En cas de doutes, s’adresser aux professionnels de la pratique.

Accessibilité

Depuis Savines-le-Lac, rejoindre Pierre Arnoux par la piste forestière du même nom. À l’arrivée au parking, prendre l'allée bordée de bouleaux et continuer en direction du belvédère. Passer les tables de pique-nique et prendre le sentier à gauche pour rejoindre le décollage

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com